



**Atelier thématique  
« Attractivité, tourisme  
et activités nautiques »**

**Judi 2 février 2017  
Casino de PORT LA NOUVELLE**

Salle et participation

- Participation : 42 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
  - Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED - QUADRAN
  - Pierre-Yves HARDY, Chercheur et responsable de l'enquête terrain - UNIVERSITE DE MONTPELLIER
  - Pierre ILLAC, Responsable Environnement - QUADRAN
  - Sébastien FAÏSSE, Paysagiste - L'ARTIFEX
  - Audrey PEDEMAY, Chargée d'étude - Cabinet d'études IDECO
- Timing : 10h15 à 12h20 soit 2h05 de réunion.

10h15 : Ouverture de l'atelier - Présentation du projet  
Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Olivier GUIRAUD présente les partenaires du projet, le contexte de réalisation du projet et les atouts de la MEDITERRANEE (vents forts, fonds profonds) pour l'implantation d'éoliennes flottantes.

Il rappelle la sélection du projet EOLMED en juillet 2016 pour la zone de GRUISSAN-PORT LA NOUVELLE à la suite de l'appel à projets de l'ADEME et du choix par le Gouvernement de 4 zones propices pour l'éolien flottant. Il souligne l'intérêt technologique du démonstrateur FLOATGEN en test au large du CROISIC dès le milieu d'année et le rôle de la ferme pilote pour la validation du modèle économique d'EOLMED. Il annonce pour 2017 une nouvelle concertation à l'initiative du Gouvernement pour définir les zones propices des futurs parcs commerciaux, une définition qui apporte de la visibilité aux entreprises et collectivités concernées.

Il présente les zones d'études du projet et de son raccordement à terre, précisant qu'au stade actuel des premiers diagnostics, il semble que les contraintes en mer soient majoritairement techniques, les contraintes terrestres étant majoritairement environnementales, notamment au titre des espaces remarquables présents sur le littoral.

Il présente le calendrier prévisionnel du projet, de l'étude d'impact lancée en septembre 2016 jusqu'à la mise en service prévue fin 2020. L'année 2017 étant dédiée à la concertation

et aux études afin d'être en mesure de déposer les demandes d'autorisation à la fin de l'année.

Concernant la concertation conduite par la maître d'ouvrage EOLMED, il présente les principales étapes du dialogue territorial engagé sur le projet : 2 sessions de 4 ateliers thématiques en direction des acteurs constitués du monde de l'économie, de l'environnement, du tourisme et de la pêche, 3 sessions d'un atelier de citoyens au printemps, une consultation grand public sous forme de réunions publiques et de permanences dans les communes littorales concernées, ainsi qu'un E-débat sur Internet, sur la période du 15 juin au 15 septembre 2017.

#### Jacques ROUDIER, Garant de la concertation sur le projet EOLMED

Jacques ROUDIER rappelle sa nomination par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) suite à la demande de QUADRAN responsable de la concertation. Il souligne son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage ainsi que sa neutralité et son impartialité vis-à-vis du projet. Son rôle sera de **veiller** à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débat public portées par la CNDP, d'être, le cas échéant, un « **recours** » pour les participants ou un « **aiguillon** » vis-à-vis du maître d'ouvrage et de **rendre compte** à la CNDP du déroulement de la concertation. Il est joignable par les différentes parties prenantes qui le souhaitent à l'adresse suivante : [garant.eoliennesgruissan@gmail.com](mailto:garant.eoliennesgruissan@gmail.com)

#### Dominique FOURLEIGNIE, membre de l'Association des Habitants de la FRANQUI

Demande à ce que davantage de réflexion et d'information soit apporté sur les parcs commerciaux.

#### Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Rappelle qu'il convient d'abord d'asseoir la crédibilité de la technologie du projet pilote avant d'envisager l'installation de 80 et 100 éoliennes et l'exportation de la solution à l'international.

Explique que la concertation menée par l'Etat sur les zones commerciales permettra d'être plus précis dans un proche avenir.

#### Jean-Claude MÉRIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme de GRUISSAN

Demande si QUADRAN va proposer des activités de tourisme en lien avec le projet et si des actions de communication seront engagées à ce niveau.

#### Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Répond que le projet peut offrir des opportunités nouvelles, notamment en matière de tourisme industriel et que les entreprises intéressées doivent se manifester pour développer des projets ensemble.

#### Laurence BLASCO, Chargée du Développement Durable - Mairie de NARBONNE

Demande si un comité scientifique va être mis en place pour suivre la phase d'expérimentation.

#### Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Souligne que cette demande a été exprimée dans les autres ateliers et que QUADRAN va y répondre positivement.

**Daniel METIVIER, Président de la FNPP Occitanie**

Demande si une date est définie pour l'implantation du parc commercial

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN**

Répond que la feuille de route du Gouvernement en matière d'éolien flottant et d'hydrolien envisage des appels d'offres fin 2019, la désignation des lauréats en 2020 et la construction des parcs commerciaux à l'horizon 2025.

**Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA**

Déclare que la décision du Gouvernement d'accélérer la définition des futures zones commerciales a suscité des réactions négatives au sein du Comité de Façade. En principe, la phase commerciale devait suivre le retour d'expérience des fermes pilotes. L'association ECCLA se prononce en faveur de l'éolien en mer sous-réserve de bien en connaître les impacts. Ajoute qu'aujourd'hui personne ne dispose d'une connaissance suffisante du milieu marin pour prévoir les impacts. Ne souhaite pas qu'on se précipite et souligne l'importance de cette phase pilote avant de lancer les parcs commerciaux.

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN**

Rappelle que le parc pilote est programmé pour la fin 2020 - début 2021, alors que le parc commercial est envisagé en 2025, ce qui est suffisant pour bénéficier d'un retour d'expérience étape par étape d'ici là. Rappelle que la phase commerciale nécessitera en préalable la conduite de nouvelles études car les impacts ne seront pas les mêmes.

**Eric BEALE, La Palme Speed Challenge**

Informe les participants qu'il existe de nombreux retours d'expérience sur les éoliennes en mer, notamment en Angleterre.

**Pascal FERREIRA, Filière glisse**

Indique que les pratiques de glisse donnent une image de dynamisme au territoire. Demande quel type de partenariat est envisageable et comment structurer cette filière parallèlement au projet.

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN**

Répond qu'EOLMED partageant la même énergie que la filière glisse, il est naturel que QUADRAN soutienne le Mondial du Vent, sponsorise Kito DE PAVANT, Marion MORTEFOND, championne de windsurf et Doris WETZEL qui traversera prochainement la MEDITERRANEE en kite-surf. Se déclare ouvert à de nouveaux partenariats avec les activités de glisse.

**Dominique GILBIN, habitant de PORT-LA-NOUVELLE**

Demande s'il est possible de mutualiser la concertation sur l'extension du port de PORT-LA-NOUVELLE et la concertation sur le projet éolien.

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN**

Explique qu'il s'agit de deux projets différents. Les deux maîtrises d'ouvrage se coordonnent sans que les concertations qu'ils conduisent se confondent.

#### Jacques ROUDIER, Garant de la concertation – CNDP

Explique qu'en règle générale en règle générale, la concertation est conduite pour chaque projet par son maître d'ouvrage. Confirme avoir bien pris connaissance de ce qui a été dit lors de la concertation sur l'extension du Port.

#### Séquence 1 de l'atelier : Quel niveau d'acceptabilité pour les habitants et les visiteurs du territoire ?

#### Pierre-Yves HARDY, Chercheur et responsable de l'enquête terrain - UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Pierre-Yves HARDY explique que, contrairement à l'éolien terrestre, il existe très peu de données sur les perceptions, les représentations ou la concertation associées à l'éolien en mer. Rappelle que, comme toute nouvelle technologie, l'éolien passe par une phase d'adaptation et qu'il est aujourd'hui de mieux en mieux perçu par le grand public.

Il présente une étude réalisée en 2012 sur les perceptions des touristes face à des éoliennes posées en mer. Cette étude établit qu'à partir d'une distance de 5 à 8 km, les projets éoliens disposent d'une bonne acceptabilité, et qu'au-delà de 12 km, les projets éoliens en mer ne posent plus de problème. Il pourrait même attirer un nouveau tourisme industriel et vert, favorable pour l'image au territoire.

Il présente le travail d'enquête réalisé par les étudiants de Master Gestion des Milieux Littoraux de l'Université Paul Valéry de Montpellier dans les 9 communes du littoral concernées par le projet EOLMED.

#### Marie-Lise FOUGNIES, Association NEZ AU VENT – IDEA

Explique qu'à travers l'association NEZ AU VENT créée en 1992, elle accompagne le public pour des visites de parcs éoliens et qu'elle a pu suivre l'évolution de l'opinion publique sur ce sujet. Affirme ne jamais avoir entendu les touristes dire qu'ils ne viendront plus en vacances à cause de la présence d'éoliennes, bien au contraire. Raconte qu'en 1997, son association avait monté une exposition sur l'éolien qui avait été très bien accueillie. Explique l'éolien est souvent une opportunité pour le territoire et qu'il améliore l'image très souvent négative du vent. Constate que le tourisme autour des éoliennes pour le 3<sup>ème</sup> âge et les scolaires se développe.

#### Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA

Conteste le fait que toutes les innovations soient des réussites en citant les OGM et certaines biotechnologies.

#### Dominique GILBIN, habitant PORT-LA-NOUVELLE

Demande la nature des contraintes - techniques, réglementaires, touristiques - justifiant un tel éloignement des éoliennes en mer. Juge que cela pénalise la maintenance notamment.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Explique que, de manière générale, plus on est près du littoral, plus on a des conflits d'usage et que plus on est loin plus le projet est bien accepté. Sur le plan technique, l'éloignement est un avantage pour faire cohabiter différentes activités. Rappelle que la méditerranée est bien adaptée à l'éolien flottant (vents forts et fonds profonds très rapidement).

Jean-Luc THIBAUT, membre de l'Association ECCLA

Confirme que plus le projet est loin plus l'acceptation est grande. Appelle à la vigilance dans l'utilisation des résultats de l'étude, une distorsion pouvant exister entre les résultats et les faits. Souligne que des opposants, même peu nombreux, peuvent avoir un fort pouvoir d'influence. Rappelle que malgré ces résultats positifs présentés, il ne faut pas négliger l'effet sur le paysage.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Confirme qu'en matière de projets éoliens, on rencontre plus souvent un problème d'opposition qu'un problème d'acceptabilité.

Marie-Lise FOUGNIES, ASSOCIATION NEZ AU VENT – IDEA

Souligne qu'à ses débuts, l'opposition à l'éolien était très faible, qu'elle s'est renforcée ensuite avec l'apparition d'une opposition constituée et qu'elle a tendance à redescendre.

Pierre-Yves HARDY, Chercheur et responsable de l'enquête terrain - Université de Montpellier

Explique que le dispositif d'E-débat permettra aux uns et aux autres de s'exprimer pour construire un vrai débat.

Séquence 2 de l'atelier : Quelle visibilité depuis la côte ?

Pierre ILLAC, Responsable Environnement - QUADRAN

Sébastien FAÏSSE, Paysagiste - L'ARTIFEX

Pierre ILLAC excuse GEOPHOM en charge des photomontages qui ne peut être présent pour des raisons techniques. Pour le remplacer, Sébastien FAÏSSE, qui réalise l'étude paysagère, a fait le déplacement.

Pierre ILLAC explique que la zone propice étant relativement large, QUADRAN dispose d'un espace suffisamment grand pour envisager plusieurs scénarii de positionnement du projet (de l'ouest à l'est et en ligne ou en grappe). Les photomontages vont servir à illustrer les scénarii d'implantation des éoliennes et offrir des choix dans la conception du projet.

Sébastien FAÏSSE explique que l'étude paysagère obéit à une méthodologie bien précise permettant de répondre à 2 questions principales : les éoliennes sont-elles visibles ? Et dans quelles conditions elles ne le sont pas ?

La détermination des lieux stratégiques pour la prise des photos se fait en discussion entre QUADRAN, L'ARTIFEX et GEOPHOM. La campagne terrain aura lieu à la mi-février. Deux campagnes seront réalisées, une durant la saison hivernale et une autre cet été. Des prises

de vues seront réalisées depuis la terre, depuis la mer, de jour, de nuit et au couché du soleil.

**Jean-Luc THIBAULT, membre de l'Association ECCLA**

Souhaite que soient produites des images du parc lorsque l'on est en mouvement ainsi que des images montrant l'oscillation des éoliennes.

**Pierre ILLAC, Responsable Environnement - QUADRAN**

Confirme que la notion de mouvement sera traitée, mais que le photomontage n'est qu'un outil parmi d'autres. Prend en exemple la vidéo présenté en début d'atelier et explique que Quadran travaille actuellement sur d'autres outils de représentation.

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet - QUADRAN**

Rappelle que la plateforme pèse environ 10 000 tonnes et que par conséquent, elle sera stable, les ancrs étant dimensionnés en fonction des évènements extrêmes et enfoncées sous 12 à 15 m de sable.

**Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA**

Demande si ces études vont permettre de définir la couleur des éoliennes.

**Pierre ILLAC, Responsable Environnement - QUADRAN**

Explique qu'en effet les photomontages orienteront les décisions, mais qu'aujourd'hui la réglementation aéronautique autorise 4 possibilités de couleur seulement.

**Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA**

Demande combien de jours par an les éoliennes seront visibles.

**Sébastien FAÏSSE, Paysagiste - L'ARTIFEX**

Explique qu'en règle générale les études proposent les conditions les plus défavorables pour le projet c'est-à-dire qu'il est pris en compte la perception lors de condition de vue très favorables.

**Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA**

Demande à ce que lorsque les éoliennes seront installées, une comparaison soit faite entre la réalité et les photomontages.

**Jean-Luc THIBAULT, membre de l'Association ECCLA**

Considère que le mieux est d'aller sur le terrain pour comparer.

**Sébastien FAÏSSE, Paysagiste - L'ARTIFEX**

Répond que l'œil humain à un angle différent et qu'il faudrait des conditions météorologiques similaires.

**Christian GARCIA, Commandant de Brigade à la Gendarmerie Maritimes de PORT-LA-NOUVELLE**

Invite les participants à la réunion à se retourner pour observer le bateau de commerce mouillant actuellement dans la zone d'attente située entre 3 et 4 km de la côte, pour se rendre compte des distances en mer.

### Séquence 3 de l'atelier : Quelles retombées économiques pour les acteurs du tourisme du territoire ?

Audrey PEDEMARY, Chargée d'étude - Cabinet d'études IDECO

Audrey PEDEMARY présente la méthodologie utilisée pour l'étude des retombées économiques pour les acteurs du tourisme sur le territoire (Benchmark, entretiens d'experts). Elle explique que le benchmark portera surtout sur des projets éoliens dans d'autres pays d'Europe du Nord et notamment en Ecosse. IDECO s'intéressera à ce qui va être créé et consommé sur le territoire, en lien avec la création de nouvelles infrastructures, l'accueil de nouveaux habitants et de nouveaux touristes. Les résultats de l'étude seront disponibles d'ici 5 à 6 mois.

Bertrand CAZALET, juriste – MAREPOLIS

Demande si le cabinet IDECO intervient sur d'autres domaines.

Maryse ARDITI, Présidente de l'Association ECCLA

Se dit étonnée de ne faire une étude que sur le tourisme.

Audrey PEDEMARY, Chargée d'étude - Cabinet d'études IDECO

Répond que le cabinet IDECO est également en charge de l'étude socio-économique globale (présentée en atelier développement économique).

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Précise que le territoire concerné par l'étude ira jusqu'à Agde.

Tiphaine RIVIERE, Agence Française de la Biodiversité

Demande au maître d'ouvrage s'il compte proposer des scénarii d'accompagnement du projet, comme une boîte à idées dans laquelle les acteurs pourraient piocher pour proposer des activités autour du projet.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Déclare que la boîte à idée se remplit d'ores-et-déjà et que de nombreux acteurs se sont rapprochés de l'équipe projet pour faire des propositions, notamment sur la co-activité, la gestion intégrée, les questions de glisse. Affirme que ce projet pourrait être la vitrine de ce que l'on fait de mieux sur le territoire. Souligne que la boîte à idée est ouverte et que toutes les idées seront étudiées.

Laurence BLASCO, Chargée du Développement Durable - Mairie de NARBONNE

Demande comment le territoire va pouvoir se développer à travers ce projet, notamment en terme de formation.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Souligne que ce sujet a été traité dans l'atelier développement économique, notamment au moyen de la plateforme CCI EMR. Explique qu'il est possible de faire une typologie des besoins le plus en amont possible avant le passage aux appels d'offres en 2019, pour que les entreprises locales et régionales puissent se préparer au mieux.

Concernant la formation, il explique qu'une liste des besoins sera également établie et que la Région, autorité compétente en la matière, suit de très près le projet ainsi que le Lycée DHUODA à NIMES et le Lycée de la Mer à SETE.

**Anne-Sophie CASSAN, Responsable Pôle Tourisme - CCI AUDE**

Informe le maître d'ouvrage qu'à MARSEILLE, un Congrès Scientifique a été mis en place sur le sujet. Demande quels projets touristiques pourraient être imaginés autour d'EOLMED et qui serait en charge de les développer.

**Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN**

Souligne qu'une dynamique est à mettre en place autour du projet, notamment en matière de tourisme. A titre d'exemple, informe les participants que le colloque FOWT, cette année à MARSEILLE, sera délocalisée en REGION OCCITANIE en 2018, ce qui suppose de prévoir les dispositions d'accueil et de transport adéquates pour cet événement international où les participants se déplacent avec leurs familles. Souligne qu'une réflexion est engagée dans le cadre du Plan Littoral 21 pour développer le tourisme durable. Demande aux acteurs du tourisme de proposer des initiatives pour alimenter la réflexion commune et travailler ensemble.

**Jean-Luc THIBAUT, membre de l'Association ECCLA**

Suggère des bateaux électriques pour des visites du parc.

**12h20 : Clôture de l'atelier**